



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24327>

Département(s) de publication : **70**

Annonce n° **24-24327**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Département de la Haute-Saône

**Correspondant** : KRATTINGER Yves, Président du département

**Adresse** : 23 rue de la Préfecture, CS 20349, 70006 Vesoul

**Coordonnées** :

**Téléphone** : 0384957070

**Télécopieur** : 0384957101

**Courriel** : [commandepublique@haute-saone.fr](mailto:commandepublique@haute-saone.fr)

**Adresse internet** : <https://www.haute-saone.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : Contrôle technique des véhicules du Département de la Haute-Saône

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales** : Accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum par lot et par année. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins et dans les conditions définies au CCP. Chaque lot sera attribué à 1 seul opérateur économique et ne pourra être confié qu'à un organisme agréé par la Préfecture (agrément) conformément à la réglementation en vigueur (code de la route)

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)** : Les quantités indiquées dans chaque Détail Quantitatif Estimatif (DQE) sont données pour la durée maximale de l'accord-cadre, soit 4 années

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/04/2024 et jusqu'au 31/12/2024

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés** : Aucune avance ne sera accordée

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**règlementent** : Les services, objets du présent marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique et financés selon les modalités suivantes : - délai global de paiement à 30 jours par virement administratif sur le budget voté par le Conseil Départemental ; - ressources propres ; - prix révisibles annuellement ; - intérêts moratoires au taux de refinancement de la BCE majoré de 8 points en cas de retard de paiement ; - versement d'une indemnité de 40 euros en cas de retard de paiement ; - application des articles R2191-20 à R2191-63 du Code de la commande publique

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services** : Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. En cas de groupement, le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français** : français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure** : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres** : 22/03/2024 à 17:00

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice** : 2024-013-UTS

**Renseignements complémentaires** : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRC23 Lot 1 - Contrôle technique, contre visite et contrôle anti-pollution pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 T - Secteur de LURE Informations complémentaires : Le montant maximum est indiqué pour la

période initiale jusqu'au 31/12/2024, il sera identique pour chaque période de reconduction. La date prévisionnelle de début des prestations au 1er avril 2024 n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle n'engage pas le Département. L'accord-cadre pourra être reconduit de façon tacite jusqu'à son terme fixé au 31/12/2027 (voir les modalités de reconduction à l'article 3 du CCP). Lot 2 - Contrôle technique, contre visite et contrôle anti-pollution pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 T - Secteur de VESOUL Informations complémentaires : Le montant maximum est indiqué pour la période initiale jusqu'au 31/12/2024, il sera identique pour chaque période de reconduction. La date prévisionnelle de début des prestations au 1er avril 2024 n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle n'engage pas le Département. L'accord-cadre pourra être reconduit de façon tacite jusqu'à son terme fixé au 31/12/2027 (voir les modalités de reconduction à l'article 3 du CCP). Lot 3 - Contrôle technique, contre visite et contrôle anti-pollution pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 T - Secteur de GRAY Informations complémentaires : Le montant maximum est indiqué pour la période initiale jusqu'au 31/12/2024, il sera identique pour chaque période de reconduction. La date prévisionnelle de début des prestations au 1er avril 2024 n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle n'engage pas le Département. L'accord-cadre pourra être reconduit de façon tacite jusqu'à son terme fixé au 31/12/2027 (voir les modalités de reconduction à l'article 3 du CCP). Lot 4 - Contrôle technique et contre visite pour les véhicules de plus de 3,5 T et les remorques Informations complémentaires : Le montant maximum est indiqué pour la période initiale jusqu'au 31/12/2024, il sera identique pour chaque période de reconduction. La date prévisionnelle de début des prestations au 1er avril 2024 n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle n'engage pas le Département. L'accord-cadre pourra être reconduit de façon tacite jusqu'à son terme fixé au 31/12/2027 (voir les modalités de reconduction à l'article 3 du CCP). Reconductions : OUI Nombre de reconductions éventuelles : 3 L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Dans un délai de 15 jours à partir de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001 Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001 Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Les prestations sont réparties en 4 lots. Des modifications des marchés pourront intervenir en cours d'exécution conformément aux articles R2194-1 à R2194-10 du Code de la commande publique. La transmission des offres ainsi que tous les échanges en cours de procédure sont obligatoirement effectués via le site internet [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info) Les critères retenus pour le jugement des offres sont : le prix des prestations (80%) et le délai d'exécution (20%). Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer les marchés sur la base des offres initiales , sans négociation

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

### Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Contrôle technique, contre visite et contrôle anti-pollution pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 T - Secteur de LURE
- **Lot(s) 2** - Contrôle technique, contre visite et contrôle anti-pollution pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 T - Secteur de VESOUL
- **Lot(s) 3** - Contrôle technique, contre visite et contrôle anti-pollution pour les véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 T - Secteur de GRAY
- **Lot(s) 4** - Contrôle technique et contre visite pour les véhicules de plus de 3,5 T et les remorques

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2024

